



Votre Bulletin municipal  
n°305 - Décembre 2022



Descente de la mairie  
du père Noël  
sam 3 déc à 17h30

Alors que les décorations de Noël s'installent dans la commune avec cette année des scénettes placées à différents endroits, on peut déjà prédire de belles couleurs au printemps prochain grâce aux bulbes plantés ces jours derniers par **André**, agent communal qui a fait une grande partie de sa carrière professionnelle aux serres Dambrine de Sin-le-Noble, assisté de **Mattéo**. C'est un budget important, en fourniture mais aussi en main d'œuvre pour l'entretien des massifs, c'est avant tout un choix politique que nous assumons pour vous offrir le meilleur cadre de vie. Notre commune s'embellit ainsi et vous êtes nombreux à nous le dire, le travail que nous menons porte ses fruits.

Dans le prolongement, à l'intersection de la rue du bias et du chemin des bizelles, un espace délaissé est en train de trouver une nouvelle destination avec l'aménagement de jardinets face au city stade annoncé le mois dernier qui remplaçait déjà un vétuste hangar mis à terre. Ainsi, le cadre de vie s'améliore sans oublier nos jeunes. Alors

qu'une aire de jeux s'implantera début 2023 autour de l'église dans la continuité des travaux du restaurant scolaire, le projet d'un autre espace pour la jeunesse au lotissement des berges du canal se dessine. Une réunion de concertation avec les riverains s'est tenue et fort est de constater que la demande est là. Des résidents ont fait part de leur crainte face aux nuisances que peuvent amener des rassemblements : à la veille des fêtes de Noël, ayons confiance, pensons à nos enfants, petits-enfants et offrons leur ce qu'ils attendent !

Cette année encore, le père Noël, justement, nous fera l'honneur de sa visite au cours du marché organisé autour de la halle. Il fera sa descente depuis la mairie cette fois, avant le tir du feu d'artifice. Bons préparatifs, et bonnes fêtes à tous !



Bruno Vandeville  
Votre Maire  
**Bruno Vandeville**





Au croisement de la rue du bias et du chemin des bizelles, un chantier s'est engagé, près du camping municipal et face au city stade, avec l'aménagement de jardins partagés. Le jardinage s'apprend par l'échange avec des jardiniers plus expérimentés, cela permet de tisser des liens. Prenez part au projet en vous inscrivant d'ores et déjà en mairie. Attention, les pesticides seront prohibés et seront encouragées les techniques de paillage et de compost.



4000 bulbes ont été plantés cette année, ils s'ajoutent aux 4000 déjà mis l'an dernier. Cela devrait bien se voir au printemps prochain, c'est certain.



Pour résorber les soucis rencontrés avec des canalisations qui n'évacuaient pas, donnant lieu régulièrement à d'importantes inondations, Douaisis Agglo procède en ce moment à la reprise de l'assainissement rue du bias. Le chantier est d'importance et durera plusieurs mois. Tout est fait par l'entreprise en charge des travaux pour réduire les nuisances. L'accès est maintenu dans la mesure du possible, en particulier pour se rendre au centre socio culturel du Sira ou encore à la ferme Pollart qui pratique la vente directe depuis l'exploitation. Ne cédon pas aux difficultés, maintenons notre confiance en acceptant de stationner quelques mètres plus loin et de marcher un peu s'il le faut.



La reprise du parking de la salle des fêtes se termine et les plantations seront rapidement faites, en particulier dans les grandes jardinières. Dans le cadre des travaux engagés, un sas d'entrée sera réalisé et des ouvertures posées pour donner de la clarté dans la salle des fêtes.





Les élus ont pu constater par eux-mêmes que le City stade était apprécié

Alors que le récent city stade installé au croisement de la rue du bias et du chemin des bizelles accueillent les adeptes du défoulement en plein air, les envies se multiplient dans la commune. « *Pour rattraper notre retard, nous avons pris l'engagement de réaliser une aire de jeux par an* » justifie le maire Bruno Vandeville lors d'une réunion de quartier tenue en la maison pour tous Françoise Dolto. Les implantations ne sont pourtant pas simples et le traumatisme d'un ancien city rapidement démonté suite à un voisin mécontent reste présent. Les résidents du lotissement des berges avaient bien compris l'objectif de la réunion, amenant les jeunes concernés au premier plan. Alors que certains riverains évoquaient les difficultés inévitables à la vie d'un quartier, les incivilités et manques d'entretien chez des propriétaires pas forcément toujours exigeants, la discussion s'est ensuite concentrée sur l'aménagement d'une aire de jeux. Il faut bien dire que l'espace au centre du lotissement de 108 maisons construites il y a une quinzaine d'années s'y prête, mais personne n'a jusque-là franchi le pas, le lotisseur non plus d'ailleurs. Les arguments défilent, tantôt pour, tantôt contre. Les opposants sont surtout ceux dont les jardins donnent directement sur l'espace visé. Les favorables sont ceux qui ont des enfants ou des petits-enfants en bas âge. Clairement, la demande est là et il ne reste plus qu'à convaincre tout le monde. L'engagement de faire un sondage a été pris pour trancher au plus vite et tenir l'engagement du maire d'une aire par an.



L'espace central ne demande qu'à être aménagé



Alors qu'une entreprise attendue depuis plus d'une année reprend le chéneau de l'école François Noël, à quelques mètres de là, les services techniques voient, sous la houlette de **Jérémy**, ancien couvreur, la vieillissante couverture de la mairie annexe.



# Hirondelles

Notre commune semble être appréciée par les hirondelles. Plusieurs nids sont présents sur la commune en particulier en cœur de ville, là où des travaux sont engagés, au restaurant scolaire mais aussi sur les bâtiments où nous aménageons des cellules commerciales. L'espèce étant protégée, un arrêté préfectoral a été obtenu en date du 22 décembre 2021 nous autorisant à condamner les nids, avant le retour des hirondelles, entre le 21 décembre 2021 et le 1<sup>er</sup> mars 2022. En compensation, huit nids artificiels ont été installés, au 16 place du Monument. Pour suivre l'installation compensatoire, la Ligue de Protection des Oiseaux a été missionnée pour suivre l'occupation des nichoirs durant 5 années.



Lors de la dernière inspection en date du 7 juillet 2022, il a été constaté que les huit nichoirs de la maison en rénovation n'ont pour l'heure pas été exploités. Par contre, deux nids ont été observés au 2 place du Monument dont un occupé; neuf ont été vus au 9 place du Monument, dont sept occupés. Il a également été observé 20 à 30 martinets noirs volant au dessus de la place de la mairie, sans pour autant savoir s'ils logeaient sur la commune. A suivre !

# Vie Ensemble



Les fêtes d'Halloween auront encore été bien célébrées sur la commune avec l'Etoile de Lili pour une soirée des plus dynamiques en la salle des fêtes ou encore avec l'union du commerce lors du marché de fin de mois.

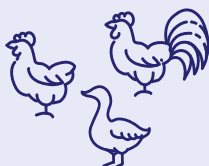


Durant les dernières vacances, les enfants ont découvert les aventures d'Archie et de son chien Citrouille dans le laboratoire de Quasimoldu. Pour les plus jeunes, c'est des petites frayeurs, normal pour un centre sur Halloween. L'artiste ventriloque **Tino Valentino** semble apprécier la commune, il reviendra le 9 décembre pour les écoles et le lendemain pour l'arbre de Noël du personnel communal.

## RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES-COURS

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, **vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes :**

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.



Tous les élevages de volailles non commerciaux doivent obligatoirement être déclarés à la mairie de leur commune - [www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr)  
Arrêté du 24 février 2006 - [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

### PAR AILLEURS, L'APPLICATION DES MESURES SUIVANTES, EN TOUT TEMPS, EST RAPPELÉE :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse-cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;
- ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans précaution particulière ;
- protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse-cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse-cour et ne jamais utiliser d'eau de surface - eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée pour le nettoyage de votre élevage.

**!** Si une mortalité anormale est constatée

Conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

→ <http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-d-une-crise-sanitaire>







Lors de la commémoration du 11 novembre, le drapeau des cheminots combattants de l'ex section Douai-Somain a été transmis par **Martine Craye** à la section locale des Anciens Combattants. Deux concitoyens, **Roger Therache** et **Lucien Bourlet** ont également été mis à l'honneur avec la remise de médailles méritées.



La boule arleusienne présidée par **Bernard Ledent** a été la première association à remettre sa coquille à ses adhérents lors d'une cérémonie de remise de prix organisée au boulodrome. Félicitations à Thierry Grzonkowski, Sandra Druvent et Jean-Jacques Druvent qui finissent en tête du classement pour la saison.



Comme annoncé dans le dernier bulletin municipal, l'éclairage public est coupé la nuit, de 23 heures à 5 heures. Ce geste contribue à économiser l'énergie devenue si chère mais contribue aussi à protéger la planète en protégeant également la biodiversité. Toutes les communes y viennent et c'est un bien.

Un samedi festif et ludique s'est déroulé au sein de notre Médiathèque, le 19 novembre dernier. Les participants ont pu profiter d'une belle journée de convivialité. Au programme, jeux de cartes, jeux de stratégie, jeux coopératifs : il y en avait pour tous les goûts ! D'autres rendez-vous sont fixés, gratuits sur réservation : 03 27 94 07 10 - bibliotheque@arleux.com

**Samedi 10 déc. 2022 : Noël à la Médiathèque !**

Journée dédiée à l'univers magique de Noël avec au programme des contes, histoires et atelier créatif dès 3 ans.

**Samedi 17 déc. 2022 : Enquête « Coup de chaud sur Noël »**

Tel un escape game, l'ennemi du Père Noël, le bien nommé Père Fouettard, a volé et caché la hotte de Noël. Le Père Noël a besoin de vos talents de détective afin de retrouver la hotte et sauver Noël. Entre amis ou en famille, dès 8 ans.



Vivre ensemble, c'est se soutenir dans la difficulté; merci au Symevad et à Douais Agglo d'avoir mis à disposition des sinistrés de la cité du Cambrésis une benne pour collecter les tôles d'amiante.





Chaque groupe siégeant au Conseil municipal a la possibilité de s'exprimer librement sur l'actualité de la commune. Les textes sont publiés sous la pleine responsabilité de leurs auteurs.

### Groupe majoritaire

Dans des situations d'urgence, chacun réagit de façon différente et cela n'est jamais évident. Le bon sens et la solidarité doivent toujours agir bien plus que la polémique, si facile a posteriori. Les sinistrés de la tempête du dimanche 23 octobre savent bien sur qui ils ont pu compter ce soir-là et peuvent encore compter dans les démarches des jours d'après. Les discours des donneurs de leçons font peut être plaisir à leurs auteurs, mais ils ne trompent personne. Pour exploiter les difficultés, on trouve toujours du monde, bien moins pour aider et faire avancer, répondre aux réels besoins et attentes. Comportons nous toujours en élus responsables en réfléchissant avant de s'exprimer.

### Groupes minoritaires

Le commerce de centre-ville fait aujourd'hui face à de nombreux enjeux : les défis et les opportunités posés par la révolution numérique, la faculté à attirer voire conserver une clientèle en centre-ville. Créer ce souffle, accompagner cette dynamique, est justement une des missions du Maire. Lors de la réunion de la commission commerce, un point sur l'avancée des travaux des futures cellules a été fait. Nous sommes convaincus que le dynamisme du centre bourg sera le fruit des activités accueillies. Sauront-elles redonner cette énergie et répondre aux attentes des Arleusiens? La richesse de nos rues vient de nos commerçants qui les animent. Bonnes Fêtes à Tous.  
E. Bridoux, E. Maquet, B. Merlin.

L'Avenir d'Arleux Autrement.

Ce Dimanche 23 Octobre 2022, une tornade a frappé notre commune touchant les rues des Iris, des Lotus, de Cantin et la Cité du Cambrésis. Des habitants touchés par ce sinistre nous ont dit leur colère et le sentiment d'abandon face à l'attitude du Maire le soir de l'événement : non ouverture d'une salle pour accueillir les sinistrés, non mise en place immédiate d'une cellule psychologique face à un traumatisme important. Reconstruction matérielle et psychologique, surcoût énergétique pour passer l'hiver. Autant de questions sérieuses à prendre en considération. Nous serons attentifs au suivi de la situation.  
Coquelle.G – Lefebvre.S – Beauchamp.C

100  
ANS



A 100 ans, le poids des années pourrait légitimement se faire sentir, il n'en est rien pour **Georgette Meyer**. Encore à son domicile, l'Arleusienne depuis 43 années ne reste pas cloîtrée chez elle. Le jour de ses 100 ans, c'est au restaurant qu'elle s'est même rendue avec son neveu ; comme elle le raconte, les serveurs rencontrés étaient stupéfaits de voir une centenaire aussi dynamique. A Monsieur le Maire **Bruno Vandeville** venu lui rendre visite en compagnie de **Laurence Mory**, première adjointe au maire, et **Estelle Ansart**, intervenante sociale de la commune, elle se propose d'écrire le mode d'emploi : une vie saine, pas d'alcool, pas de tabac. Son seul petit souci est un peu de cholestérol, mais pas tant que cela tout de même. Il y a quelques mois, elle s'était cassée le col du fémur mais elle fut rapidement remise sur pied. Son passage à l'hôpital ne lui a pas laissé de bons souvenirs. Madame Meyer, retraitée après des années passées comme chef de bureau dans une usine de verrerie près de Lens, vit paisiblement dans sa jolie maison. A son domicile, elle se débrouille avec juste son aide à domicile qui l'accompagne, une fois par semaine, pour aller faire ses courses, madame Meyer ne restant pas inactive dans le magasin et s'occupant elle-même de prendre dans les rayons et de mettre dans le caddie. Son fidèle neveu de 80 ans s'occupe de son côté de la tonte de la pelouse. Ses activités sont variées avec la couture, les mots croisés pour apprendre encore et toujours même à 100 ans, et la lecture affirmant ne pas savoir se coucher sans lire. Madame Meyer a un seul enfant mais trois petits-enfants, 5 arrière-petits-enfants et 2 arrière-arrières-petits-enfants. Bonne continuation madame Meyer et n'hésitez surtout pas à nous adresser vos conseils pour en faire bénéficier les lecteurs du bulletin municipal.

## Etat Civil

## Merci

La municipalité renouvelle ses  
condoléances aux familles endeuillées

**Alexis GARCIA**  
le 2 novembre 2022

**Bernard CAUDRON**  
le 8 novembre 2022

**Annie DUCROCQ**  
le 4 novembre 2022

**Pascal OBODA**  
le 9 novembre 2022

La municipalité souhaite la  
bienvenue aux nouveaux nés

**Rose JOSEFKA**  
le 14 octobre 2022



Merci

Aucun mot ne pourra exprime notre reconnaissance pour  
votre affection et votre soutien dans la douleur qui est la  
nôtre après le décès de Jonathan.

Nous vous remercions pour votre présence à nos côtés,  
vos fleurs, vos témoignages de sympathie, vos paroles  
chaleureuses en ces moments douloureux.

Elodie, son épouse,  
Léna, Clara, Lou, Lili-Rose, ses filles

## Consultation



Les travaux d'aménagement de la première cellule  
commerciale appartenant à la commune touchent à leur  
fin; une consultation est en cours pour l'attribution de  
ces 77 m<sup>2</sup> idéalement placés.



## Nouveau !

**CRÊPERIE**  
AU ROI DE LA CRÊPE

Petit truck entièrement  
1 rue Neuve 62860 Istres en Artois

crêpes et galettes à emporter  
événements et séminaires possible

Si vous en avez marre de manger des frites appelez nous vite!!!!

0626941129 ou 0650393931

Sous la halle Gaston Herbo, une crêperie "Au Roi de  
la Crêpe" s'installera le lundi soir dès le 5 décembre;  
renseignements par téléphone au 06 50 39 39 31.

## Séjour Ski

La municipalité renouvelle le séjour ski à destination des enfants d'Arleux,  
à partir de 6 ans, durant la première semaine des vacances scolaires  
de février 2023, du 11 au 18. Renseignements dès à présent en mairie.

Tarifs de 396,63 € à 429,50 € suivant le Quotient Familial.



# AGENDA

Ne passez pas à côté d'une information, d'une manifestation communale, téléchargez sur votre smartphone l'application Ma mairie en poche, c'est gratuit !

**Ma mairie en poche.**

Sinon, si vous ratez une opportunité, il ne faudra pas dire qu'on ne vous l'aura pas dit...

**Week-end Noël en Arleux**  
Sous la Halle Gaston Herbo et sous Chapiteaux  
**Les 3 et 4 décembre 2022**  
Samedi de 14h à 19h  
Dimanche de 10h à 18h

**Samedi 3**  
16h, Morceaux de Noël par le septuor de saxophones de l'école de musique sous la direction de David Kminek  
17h30, Descente du Père Noël de la Mairie suivie d'un tir de Feu d'artifice

**Dimanche 4**  
14h30, Spectacle Patoisant avec Patrick Collon

Arleux

**CONCERT DE NOËL**  
Orgue et Choeur  
Eglise Saint Nicolas d'Arleux  
le dimanche 11 Décembre 2022 à 16h

In Choro de TOURDION de Omer direction Christian Mogaoui  
à l'orgue Martine Ranson

Concert organisé par l'Association des Amis des Orgues  
Entrée gratuite - Chapeau à la sortie

Arleux Nord

## Samedi 3 décembre

14h, Ouverture du marché de Noël autour de la halle  
16h, Morceaux de Noël par le septuor de saxophones de l'école de musique sous la direction de David  
17h30, Descente du père Noël depuis la mairie suivie d'un tir de feu d'artifice

## Dimanche 4 décembre

Marché de Noël de 10h à 18h  
Animations dès 14h30 par le patoisant P.Collon.

## Lundi 5 décembre

18h, Commémoration dans le cadre de la journée nationale d'hommage aux "Morts pour la France" pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie - rendez vous rue du 8 mai

**INVITATION**

Bruno VANDEVILLE  
Maire d'Arleux  
Vice-Président de l'Union des Associations  
et le Conseil municipal  
Serge GIBERT  
Président de la section locale des Anciens Combattants

vous convient à la célébration de la Commémoration de la journée nationale d'hommage aux «Morts pour la France» pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie

**lundi 5 décembre 2022, 18h**  
Rendez-vous à 17h45, à la stèle rue du 8 Mai

## Mercredi 7 novembre

17h-19h, moment d'informations et d'échanges sur le Canal Seine Nord-Europe, au moulin Centre Culturel Patrick Masclat



## Vendredi 9 décembre

"Pinocchio", spectacle de Noël offert aux écoles maternelles et primaires

## Samedi 10 décembre

- Arbre de Noël du Bmx  
- Animation à la médiathèque sur l'univers magique de Noël  
- Assemblée Générale de l'association Cité en fête  
- 18h, Arbre de Noël du personnel communal, actif et retraité, précédé de la représentation du spectacle "le père Noël perd la boule".

## Dimanche 11 décembre

Concert de Noël organisé par les Amis des orgues avec la participation de la **Chorale du Tourdion** et de **Martine Ranson**.

## Mercredi 14 décembre

Ramassage des verres à domicile

## Vendredi 16 décembre

De 16h à 18h, distribution à la salle des fêtes de brioches aux collégiens résidant sur la commune

**Distribution de Brioches aux Collégiens Arleusiens**  
Le Vendredi 16 Décembre 2022 de 16h00 à 18h30  
à la Salle des Fêtes Henri Maréchal

## Samedi 17 décembre

- Distribution du colis aux aînés  
- Enquête « Coup de chaud sur Noël » à la médiathèque

**JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNEE**